

**Val d'Oingt- commune nouvelle** depuis le 1 janvier 2017

**Où en sommes-nous ? 20 octobre 2017**

*après la démission du maire délégué du Bois-d'Oingt, de 3 adjoints et de 3 conseillers municipaux.*

*Rédigé par*

**Marie-France Rochard, élue en 2014 au Conseil municipal du Bois-d'Oingt sur la liste » Le Bois-d'Oingt, demain », liste qui a eu 3 élus sur 19 conseillers,**

**et élue à la Communauté de commune Beaujolais Pierres dorées**

#### **Mon analyse personnelle :**

Une première année 2014-2015 au conseil municipal du Bois-d'Oingt, pendant laquelle les élus de notre liste ont pu agir et travailler dans les commissions, puis une dégradation au fil des mois, pouvant aller jusqu'à une mise à l'écart systématique sur tous les sujets sensibles. Cette situation n'est pas vraiment étonnante. Ce qui l'est davantage ce sont les moyens utilisés (réunions préparatoires aux conseils réservées aux élus de la liste majoritaire ; commissions informelles réunies pour éviter que les commissions officielles ne soient informées des dossiers...). Collectivement, nous avons pu poser des questions à chaque conseil et faire des propositions avec un suivi pas toujours évident et des revirements surprenants.

Mais les comportements individuels se sont dégradés.

#### **La commune nouvelle :**

**Créée au 1 janvier 2017, elle regroupait les 44 conseillers des 3 communes, dont 1 maire qui fait aussi office de maire-délégué de sa commune, deux maires délégués, 14 adjoints ou équivalent.**

La mise en place de la commune nouvelle a été perçue comme une opportunité de créer quelque chose de nouveau et de nouvelles relations. Pour sa réussite plus complète, il aurait fallu plus de temps et une meilleure concertation et information des conseillers, qui découvriraient les deux autres communes avec leurs habitudes différentes. Information aussi des habitants.

#### **Pourquoi les problèmes actuels ?**

- Un désaccord sur le dossier important de l'aménagement de la maison et du parc Pichat, légués à la commune du Bois-d'Oingt en 1991-2008, mais aussi sur les priorités à donner à d'autres dossiers.
- Une difficulté de gestion des personnels, amenant à créer plusieurs postes et donc augmentant les dépenses. Des incertitudes, un sentiment de fuite en avant et un manque d'explications sur la maîtrise des dépenses.

- Des réunions de conseil plus rares et considérées comme des lieux d'enregistrement de décisions prises ailleurs. De nombreuses commissions, mais dont les compétences et le périmètre de travail ne sont toujours pas définis.
- Le refus de certains d'envisager des changements de programme ou de priorités nécessitées par la population plus nombreuse de Val d'Oingt et de redéfinir des besoins communs. Chaque commune travaille cette année encore dans son contexte interne.

### **Ces difficultés sont-elles insurmontables ?**

Les trois années de cette deuxième partie de mandat pourraient servir à mieux se connaître, à mieux communiquer, à construire des projets communs.

Le maire actuel de Val d'Oingt, ancien maire de Saint-Laurent d'Oingt, Paul Périgeat, a l'avantage d'être un peu en dehors de la commune principale et de pouvoir arbitrer plus facilement, à la condition que le droit lui en soit laissé par ses collègues. La crise actuelle permettra peut-être à chacun de se réinterroger.

***La commune nouvelle peut-elle se faire aider par un cabinet-conseil pour mener cette réflexion sur son avenir ?***

### **De nouvelles élections sont-elles rendues nécessaires ?**

La réponse du Préfet est attendue sur ce point. Pour l'instant, 37 conseillers sont encore en poste.

### **De nouvelles élections immédiates en 2017 seraient-elles profitables ?**

Pour améliorer les relations immédiates entre certaines personnes, peut-être. Mais rien ne dit que les nouvelles équipes ne recréeront pas des difficultés, surtout si les programmes n'ont pas été assez travaillés.

**« Fédérer les habitants autour d'un projet global »** : oui, c'est ce qu'il faudrait. Mais il n'existe pas. Il faut le construire. Il est disparate au Bois-d'Oingt et encore individuel dans les deux autres communes.

Les délais très courts avant ces nouvelles élections, ne permettront pas à la liste ou aux listes de faire un vrai travail de préparation et de mener une nécessaire évaluation des besoins et des moyens.

De plus mener ce travail actuellement, dans cette atmosphère de conflit est peut-être trop tôt. Une campagne électorale actuellement, après ce constat d'échec, ne pourrait être que conflictuelle. Profiter d'une ou deux années de préparation où chacun trouve sa place, avec des groupes de travail et une bonne volonté générale ?

**Des précisions sur des termes circulant dans la presse :**

Non, il n'y a pas eu « d'opposition véhémente » au Bois-d'Oingt, ni à Val d'Oingt ; juste une vie démocratique qui se cherche.

Non, nous ne sommes à l'origine d'aucune remise en cause de l'honnêteté de qui que ce soit. Comme les autres conseillers municipaux de base, nous n'avons même pas eu communication du « dossier » conflictuel en question qui semble avoir ouvert la crise. Juste des questions de bon sens posées et sans doute des erreurs commises.

Non, nous n'avons pas réclamé la démission de quiconque.

Oui, quand on est responsable, on peut se tromper. Il faut savoir le reconnaître.

Non, je ne considère pas la vie municipale comme une « guerre » avec des « armes » où l'on doit se « battre » et écraser l'autre.

Oui, je préfère essayer de convaincre, et c'est pourquoi je diffuse des textes, photos et dossiers. Je pense aussi que chacun a droit à l'information et que chaque citoyen devrait avoir les moyens de s'intéresser davantage à la vie communale et intercommunale.

**Marie-France Rochard**